Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 17/01/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260116-130126_07-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de BROÖNS

Délibération du Conseil Municipal

Mardi 13 janvier 2026

Le mardi treize janvier deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Broöns, régulièrement convoqué, a tenu séance à la Mairie de Broöns, Département des Côtes d'Armor.

Présents : M. Denis LAGUITTON (Maire), M. Ronan KERRIEN, Mme Valérie BOTREL, M. Quentin RENAULT, Mme Céline ENGEL, Mme Gwenola BERHAULT M. Pierre RAMARÉ, M. Jean-Pierre GOUVARY, Mme Christianne MACÉ, Mme Martine BARBÉ, Mme Elise LECHEVESTRIER, M. Patrick RODIER, Mme Annie GUILLARD, M. Claude ERMEL, M. Pascal MIRIEL, Mme Sophie VILSALMON.

Absents : M. Roger HERVÉ, Mme Nathalie MAUDEZ (Pouvoir à M. KERRIEN), Mme Christelle HAGUET (pouvoir à Mme MACÉ),

M. Denis LAGUITTON préside la séance.

Mme Céline ENGEL est élue secrétaire de séance.

Le Maire introduit la séance en informant le Conseil avoir reçu des remerciements de la part des kinésithérapeutes récemment installés dans un bâtiment communal, adressés à l'ensemble de l'équipe municipale pour l'accompagnement et le soutien apportés lors de l'installation de leur cabinet.
Il fait également part des vœux transmis par la congrégation des Filles de Sainte-Marie de la Présentation ainsi que par les élèves du CE1 de l'école Saint-Joseph.

13/01/26 – 7 – Affaires financières – Accompagnement financier du projet culturel de l'OISCL

M. le Maire donne la parole à Mme Céline ENGEL, adjointe à la vie associative, aux affaires sportives et culturelles.

Elle indique que l'OISCL a renouvelé cette année son projet associatif et a mis en avant la volonté de développer l'accès à la culture sur le territoire. Elle rappelle que, dans l'acronyme OISCL, la lettre « C » signifie « Culture ».

Elle ajoute que l'OISCL organise déjà de nombreux évènements dans le domaine culturel : la quinzaine culturelle, des expositions d'arts plastiques, l'événement Barbeuk'Zic.

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 17/01/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260116-130126_07-DE

Néanmoins, l'OISCL souhaite s'impliquer davantage dans ce domaine et a créé une commission Culture qui a travaillé sur un projet répondant aux objectifs suivants :

- créer un projet de territoire mettant en avant la culture et le territoire.
- créer une forme de récurrence pour fidéliser et promouvoir en nombre.

Ce projet a été présenté lors du dernier Conseil d'Administration de l'OISCL. Il vise à promouvoir la culture en programmant un évènement par mois, réparti uniformément sur le territoire.

L'OISCL a déjà prévu d'allouer 4 000 € à ce projet culturel pour l'année 2026. Néanmoins, les financements s'étant amenuisés, l'OISCL, à travers sa commission culture, propose aux communes de participer financièrement à hauteur de 0,50€ par habitant afin de financer son programme culturel.

Mme ENGEL signale qu'une des conditions pour la mise en place de ce projet est de bénéficier de la participation des 9 communes du territoire.

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis de principe dans l'attente de disposer de l'avis des huit autres communes concernées.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **ÉMET** un avis de principe favorable à la participation financière de la commune au projet culturel de l'OISCL.

Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

BROONS, le 16/01/2026

Le Maire, M. ***Denis LAGUITTON***

MAIRIE DE BROONS